

## Avis aux porteurs mis en ligne sur le site internet de Sanso Investment Solutions

Paris, le 25/05/2020

**Objet** : Modification du profil rendement - risque du fonds SANSO CONVICTIONS (Part A - code ISIN FR0010687038 ; Part B - code ISIN FR0010687020 ; Part P – code ISIN FR0007085691 ; Part S – code ISIN FR0010785873)

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts A, B, P ou S du fonds **SANSO CONVICTIONS**, géré par la société de gestion SANSO Investment Solutions et nous vous remercions de votre fidélité

### 1- L'opération

Nous vous informons que Sanso Investment Solutions a décidé de faire évoluer le profil de rendement / risque du fonds en modifiant certaines limites d'investissement sans toutefois modifier son processus d'investissement et son positionnement.

Le fonds pourra désormais investir dans la limite de 20% de son actif net dans des stratégies de gestion dite « alternatives » via des OPC.

Le fonds pouvait intervenir sur les instruments financiers à terme. Toutefois, à l'exception des positions prises à dessein de couverture, le fonds n'avait pas vocation à être « surexposé ». Désormais, le levier du fonds – mesuré par l'ensemble des engagements nominaux fermes ou conditionnels en couverture ou en exposition – sera limité à 200% de l'actif net.

L'opération présente de mutation du fonds a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 19/05/2020 et sera mise en œuvre à compter du 01/06/2020.

**Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.**

**Si toutefois les modifications ne vous convenaient pas, il vous est possible de demander le rachat de vos parts sans frais pendant une durée de trente jours, à compter de la date d'envoi de la présente lettre.**

**2- Les modifications entraînées par l'opération**

- Le profil de risque

Modification du profil rendement/risque : **OUI**

Augmentation du profil rendement/risque : **OUI**

Le fonds reste en catégorie 4 de risque selon la méthode de calcul SRRI.

- Augmentation des frais : **NON**

**3- Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur**

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds sur le site internet [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com) ou d'en faire la demande auprès de :

**SANSO Investment Solutions - 69 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS**

[contact@sanso-is.com](mailto:contact@sanso-is.com) / 01 84 16 64 36

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous souscrivez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

**En revanche, si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts.** Après expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, le Fonds Absorbant ne facturant pas de commission de rachat.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

David Kalfon  
Président